



Grenoble, le 10 avril 2025

Nouveau pont de Brignoud : le Département lance les travaux

Le Président Jean-Pierre Barbier l'avait annoncé : le Département débuterait les travaux du nouveau pont de Brignoud en 2025. La promesse est tenue malgré un calendrier très serré. Ce matin, accompagné par Bernard Perazio, Vice-président en charge des mobilités, et par les conseillers départementaux Annick Guichard et Christophe Suszylo, Vice-président, le Président a lancé les travaux du nouveau pont. Fin 2026, ce pont de type bow-string permettra de répondre aux besoins actuels et futurs de circulation entre Villard-Bonnot et Crolles, avec un nombre de voies doublé. Fin 2027 sera ouverte une passerelle dédiée aux modes actifs, construite sur les appuis du pont actuel. Des ouvrages d'un montant de 26 M€ (dont 3 M€ pour la passerelle), financés entièrement par le Département de l'Isère.

C'était il y a trois ans, presque jour pour jour : dans la nuit du 4 au 5 avril 2022, un incendie criminel endommageait gravement le tablier du pont de Brignoud, obligeant à sa fermeture totale, alors qu'il supportait jusqu'ici 27 000 véhicules/jour. Trois semaines plus tard, suite à des études de structure, le Département rouvrait le pont aux modes actifs, et 8 mois plus tard, aux véhicules légers avec la mise en place d'une solution provisoire renforçant le tablier.

Face aux enjeux de trafic actuels et futurs de ce franchissement stratégique de la vallée du Grésivaudan, le Président Jean-Pierre Barbier et son Vice-président Bernard Perazio ont choisi le scénario le plus ambitieux, et le seul qui permettra de maintenir la circulation des véhicules légers et des modes doux tout au long des travaux : un pont de 120 m de long et 20 m de large, situé en amont du pont existant, capable de supporter l'ensemble des véhicules, des poids lourds aux véhicules de transport en commun, en passant par les transports exceptionnels, dans ce secteur en développement. Le nombre de voies apportera un gain sécuritaire avec une réduction des congestions sur la bretelle de sortie de l'A41 en direction de Brignoud et une facilité pour répondre aux évolutions de l'offre de mobilité multimodale, un tel pont étant construit pour des décennies. Pour permettre aux modes actifs de traverser l'Isère en toute sécurité sans impacter davantage l'environnement, ils ont choisi de construire une passerelle indépendante et dédiée, de 105 m de longueur et 5 m de largeur, en réutilisant les piles du pont actuel et en construisant un nouveau tablier. Une passerelle qui sera connectée aux autres axes de circulation modes doux du secteur. A noter que pendant la construction de la nouvelle passerelle, les cyclistes emprunteront un espace dédié sur le nouveau pont.

Malgré un calendrier très serré, le Département donne aujourd’hui son premier coup de pioche. Et pour tenir la promesse de ne pas couper la circulation inter-rives, les travaux du pont et de la passerelle se dérouleront de manière séquencée, les uns après les autres.

« *La vallée du Grésivaudan est en plein essor. Notre vision de la politique est de faciliter cette croissance, de l’accompagner en construisant aujourd’hui des infrastructures capables de répondre aux enjeux de mobilités de demain. C’est pourquoi, avec le Vice-président Bernard Perazio et les conseillers départementaux Annick Guichard et Christophe Suszylo, nous avons choisi le projet le plus ambitieux pour Brignoud avec un nouveau pont et une passerelle modes actifs. Et c’est pourquoi nous investissons au total plus de 50 M€ dans ce territoire, à travers tous nos aménagements* », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Le pont de Brignoud et la passerelle modes actifs

| | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|
| 4 et 5 avril 2022 incendie criminel du pont de Brignoud | juillet 2022 démarrage des études environnementales et avant-projet du nouveau pont | du 24 avril au 19 mai 2023 concertation publique | octobre à novembre 2024 enquête publique | 6 mars 2025 arrêté préfectoral d’autorisation environnementale | fin 2027 mise en service de la passerelle piétons/cycles sur l’Isère |
| 2 mai 2022 réouverture pour piétons et cycles | 13 décembre 2022 réouverture provisoire du pont aux véhicules légers | été 2023 dépôt des dossiers d’enquête publique et d’autorisation environnementale | 11 février 2025 arrêté préfectoral d’utilité publique du projet et de mise en compatibilité des PLUs de Cratet et Froges | avril 2025 démarrage des travaux du nouveau pont | automne 2026 mise en service du nouveau pont |



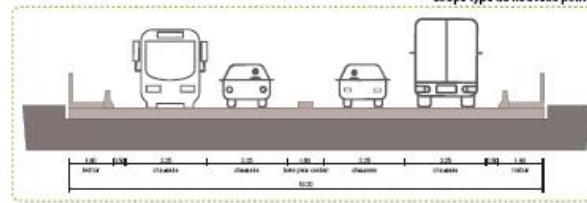
LEGENDE

- 1 Nouveau pont
- 2 Passerelle modes actifs
- Nouvelles routes
- Itinéraire modes actifs
- Aménagements piétons et mesures compensatoires environnementales

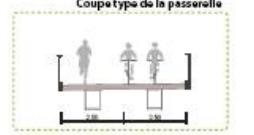
Objectifs du projet

Construire un nouveau pont adapté à tous les types de véhicules et aménager une passerelle piétons/cycles en lieu et place du pont existant.

Coupe type du nouveau pont



Coupe type de la passerelle



Montant de l’opération
26 millions d’euros,
financés par le Département

UNE RÉALISATION DU DÉPARTEMENT DE L’ISÈRE

isère
LE DÉPARTEMENT

Le pont de Brignoud et la passerelle modes actifs

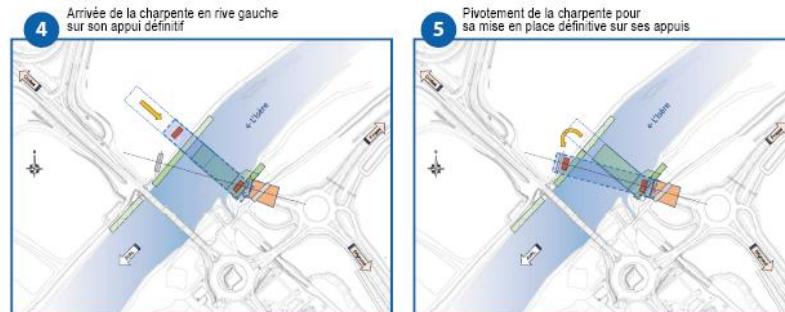
Présentations architecturales

© Agence AB - Modélisation 3D



UNE RÉALISATION DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Le pont de Brignoud : phasage de réalisation



UNE RÉALISATION DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE